



Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

Distr.: Générale
18 avril 2006

Français
Original: Anglais

Conseil du développement industriel

Trente et unième session

Vienne, 6 et 7 juin 2006

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

**Application de l'accord régissant la coopération avec le
Programme des Nations Unies pour le développement**

Application de l'Accord régissant la coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement

Rapport intérimaire du Directeur général

Le présent document rend compte des progrès accomplis dans l'application de l'accord régissant la coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement et fournit des informations actualisées qui viennent compléter celles figurant dans les documents soumis à la Conférence générale à sa onzième session.

I. Introduction

1. À la onzième session de la Conférence générale, des informations actualisées ont été communiquées aux États Membres sur l'application de l'Accord régissant la coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) dans les documents GC.11/7, GC.11/7/Add.1 et GC.11/CRP.7. Le présent document fournit des informations complémentaires sur les progrès accomplis depuis novembre 2005.

* IDB.31/1.

Pour des raisons d'économie, le présent document a été tiré à un nombre limité d'exemplaires. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



II. Comptoirs de l'ONUDI

2. L'annexe I du présent document présente une vue d'ensemble actualisée de la situation actuelle concernant le statut opérationnel des comptoirs de l'ONUDI. Le Secrétariat a le plaisir d'annoncer que, depuis la dernière période d'établissement de rapports, le Chef des opérations de l'ONUDI au Zimbabwe a pris ses fonctions et que le comptoir de l'ONUDI est devenu opérationnel depuis janvier 2006. Ainsi, 13 comptoirs au total sont opérationnels aujourd'hui à travers le monde.

3. Comme indiqué dans le document GC.11/CRP.7, le Secrétariat a intensifié la communication avec le PNUD New York afin de porter à son attention un certain nombre de questions concernant l'application de l'Accord. À cet égard, le Directeur général a invité le Directeur adjoint du Bureau des ressources et des partenariats stratégiques du PNUD à effectuer une visite auprès de l'ONUDI. Au cours des réunions tenues dans ce cadre le 26 janvier 2006, notamment celles organisées avec les bureaux régionaux de l'ONUDI sur des domaines cibles particuliers, le Directeur général a exprimé l'intérêt qu'il ne cessait de porter à l'application de l'Accord. Il a réaffirmé son intention de faire le bilan de l'Accord et des comptoirs qui existent déjà par l'équipe spéciale sur les opérations de terrain qu'il avait constituée. Cette équipe spéciale était chargée, entre autres, d'examiner et de réajuster la structure actuelle de la représentation hors Siège de l'ONUDI.

4. Le Directeur général a également déclaré au cours de la réunion qu'il souhaiterait obtenir de la part du PNUD un engagement tout aussi clair et ferme sur la poursuite de l'application de l'Accord.

5. À cette fin, il s'est rendu en mission au PNUD New York à la mi-mars 2006 pour rencontrer l'Administrateur du PNUD et d'autres fonctionnaires compétents, notamment les représentants des bureaux régionaux. À l'occasion de ces rencontres, l'Administrateur du PNUD, M. Kermal Dervis, a confirmé l'engagement du PNUD et souligné qu'il était important de mieux coordonner les activités des organismes des Nations Unies sur le terrain, en particulier dans le contexte du processus de réforme du système.

6. Au cours de la réunion avec les bureaux régionaux et le Bureau des ressources et des partenariats stratégiques du PNUD, il a été convenu que les deux organisations, l'ONUDI et le PNUD, renforceraient encore leur coopération, et que l'accent serait davantage mis sur l'élaboration de programmes conjoints, en particulier sur le développement du secteur privé. En outre, un point focal pour les questions administratives, y compris l'évaluation conjointe prochaine de la phase pilote de l'Accord, a été désigné.

7. Ces réunions et les conclusions préliminaires de l'équipe spéciale sur les opérations de terrain ont permis de faire comprendre la nécessité de consolider les comptoirs de l'ONUDI qui existent déjà, leurs fonctions et leurs relations avec les bureaux extérieurs et le Siège de l'Organisation. Dans ce contexte et en attendant les résultats des travaux de l'équipe, le Directeur général a décidé de différer de nouveaux recrutements et l'expansion projetée des comptoirs de l'ONUDI, ce qui permettra à l'Organisation de faire le bilan de ses réalisations actuelles et, le cas échéant, de prévoir les ajustements nécessaires.

III. Programmation conjointe – Développement du secteur privé

8. Outre les informations déjà fournies dans les documents GC.11/7/Add.1 et GC.11/CRP.7 sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan-cadre de programmes conjoints de coopération technique entre l'ONUDI et le PNUD pour l'expansion du secteur privé, on trouvera à l'annexe II du présent document des informations actualisées et détaillées. Comme le montre cette annexe, des documents de programmes conjoints ont été finalisés pour le Nicaragua, le Nigéria, la République démocratique populaire lao et la République-Unie de Tanzanie. En outre, des missions de formulation de programmes conjoints ont été menées à terme avant fin 2005 au Burundi, en Éthiopie, au Ghana et au Rwanda. D'autres ont été entreprises en Afghanistan, en Jordanie et en Sierra Leone.

9. Pour compléter les efforts de coopération à l'échelon des pays, l'ONUDI et le PNUD ont participé, grâce à l'appui financier des Pays-Bas, à une série d'activités qui donnaient une dimension "secteur privé et entrepreneuriat" à la deuxième phase du Sommet mondial sur la société de l'information (16 au 18 novembre 2005, Tunis). Ainsi, une exposition conjointe sur les technologies de l'information et de la communication et des groupes de discussion de leur impact sur la performance des petites et moyennes entreprises ont été organisés avec succès, en vue de renforcer la dimension économique et industrielle du Sommet.

IV. Activités futures

10. Conformément à son mandat (GC.11/Res.5), l'ONUDI entreprendra, en consultation avec les États Membres, une analyse des résultats de la phase pilote de l'Accord à la fin de la phase et présentera les conclusions et les recommandations au Conseil du développement industriel à sa trente-deuxième session. L'évaluation de l'initiative figurera donc parmi les principales activités qu'elle mènera prochainement conjointement avec le PNUD.

11. Alors que d'autres aspects des travaux de l'équipe spéciale sur les opérations de terrain sont également examinés en relation avec la présence de l'ONUDI sur le terrain, le Secrétariat poursuivra la mise en œuvre de l'Accord de coopération et veillera à ce que des informations pertinentes soient réunies pour la prochaine évaluation. Au niveau de la mise en œuvre, on mettra davantage l'accent sur les activités de programmation conjointe afin de pouvoir présenter suffisamment d'informations aux États Membres au cours des délibérations sur l'avenir de l'initiative.

V. Mesures à prendre par le Conseil

12. Le Conseil souhaitera peut-être prendre note du présent document et des informations qu'il contient.

Annexe I

Situation des comptoirs de l'ONUDI

<i>N° d'ordre</i>	<i>Région</i>	<i>Emplacement</i>	<i>Situation au mois de mars 2006</i>	<i>Remarques</i>
Comptoirs de l'ONUDI dans de nouveaux emplacements (inclus dans l'Accord)				
1	Afrique	Burkina Faso	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, mai/juin 2005.
2	Afrique	Burundi (antérieurement Angola)	Recrutement en cours suspendu	Nouvel emplacement déterminé pour remplacer l'Angola pendant la période pilote. Recrutement suspendu en attendant l'examen des opérations des comptoirs déjà mis en place.
3	Afrique	Érythrée	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, septembre 2005.
4	Afrique	Mali	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, mai/juin 2005.
5	Afrique	Rwanda	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, septembre 2005.
6	Afrique	Sierra Leone	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, septembre 2005.
7	États arabes	Jordanie	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, septembre 2005.
8	Asie et Pacifique	Afghanistan	Chef nommé; comptoir opérationnel	A pris ses fonctions à la mi-octobre 2005.
9	Asie et Pacifique	RDP lao	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, mai/juin 2005.
10	Europe	Arménie	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, mai/juin 2005.
11	Amérique latine et Caraïbes	Équateur	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, mai/juin 2005.
12	Amérique latine et Caraïbes	Nicaragua	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, mai/juin 2005.
Bureaux extérieurs transformés en comptoirs de l'ONUDI (inclus dans l'Accord)				
13	Afrique	Zimbabwe	Chef nommé; comptoir opérationnel	A pris ses fonctions début janvier 2006.
14	Asie et Pacifique	Philippines	Annonce en attente	
15	Amérique latine et Caraïbes	Bolivie	Chef nommé; comptoir opérationnel	A participé au programme de formation, mai/juin 2005.
Centres de liaison transformés en comptoirs de l'ONUDI (hors Accord)				
16	Afrique	Mozambique	Recrutement en cours suspendu	Recrutement suspendu en attendant l'examen des opérations des comptoirs déjà mis en place.
17	Afrique	Togo	Annonce en attente	
18	Afrique	Ouganda	Recrutement en cours suspendu	Recrutement suspendu en attendant l'examen des opérations des comptoirs déjà mis en place.
19	Asie et Pacifique	Sri Lanka	Annonce en attente	
20	Amérique latine et Caraïbes	Cuba	Recrutement en cours suspendu	Recrutement suspendu en attendant l'examen des opérations des comptoirs déjà mis en place.

Annexe II

Programmes conjoints entre l'ONUDI et le PNUD pour l'expansion du secteur privé: situation au mois de mars 2006

<i>Pays</i>	<i>Situation</i>	<i>Budget approximatif (millions de dollars)</i>	<i>Activités de fond</i>
République-Unie de Tanzanie	Formulation du programme conjoint achevée; programme approuvé; l'OIT s'est formellement engagée dans la coopération en tant que troisième partenaire	6,0	Programme complet visant à renforcer la capacité d'adaptation des petites et moyennes entreprises du secteur privé à un environnement économique amélioré. Allègement des contraintes affectant l'offre qui empêchent les entreprises des secteurs formel et informel de tirer parti des possibilités commerciales locales et de se préparer à l'exportation.
République démocratique populaire lao	Formulation du programme conjoint achevée; programme approuvé	2,3	Programme ciblé visant à renforcer les capacités des chambres de commerce et de l'industrie, et des associations d'entreprises, en particulier leurs fonctions de sensibilisation, leur efficacité organisationnelle et les services d'appui qu'ils fournissent aux entreprises membres.
Nicaragua	Formulation du programme conjoint achevée; programme approuvé	14,8	Programme modulaire complet visant à soutenir l'amélioration de la productivité dans les petites et moyennes entreprises agro-industrielles, par la mise à niveau des compétences techniques, la promotion des investissements, l'établissement des liens commerciaux et le développement économique local de la région côtière des Caraïbes.
Nigéria	Formulation du programme conjoint achevée; programme approuvé	18,0	Programme complet visant l'approfondissement des liens commerciaux et de production entre, d'une part, les grandes sociétés et les organismes publics d'approvisionnement, d'autre part, les microentreprises et les petites et moyennes entreprises orientées vers la croissance; le programme vise également à appuyer les partenariats public-privé en vue du développement agro-industriel, et à aider à renforcer les capacités des associations d'entreprises afin qu'elles fournissent directement ou coordonnent la prestation de services d'appui à leurs membres.
Éthiopie	Achèvement de la formulation du programme conjoint prévu pour le milieu de l'année 2006	5,0	Programme visant à mettre à niveau les capacités techniques et de gestion, les compétences en marketing et les capacités professionnelles des entreprises locales du secteur manufacturier, et à appuyer les institutions afin qu'elles puissent s'intégrer efficacement dans les chaînes de valeur nationales et mondiales. Un accent particulier est mis sur la production écologiquement viable et socialement responsable, notamment dans le cadre de l'initiative de promotion du commerce durable du PNUD.

<i>Pays</i>	<i>Situation</i>	<i>Budget approximatif (millions de dollars)</i>	<i>Activités de fond</i>
Burundi	Achèvement de la formulation du programme conjoint prévu pour le milieu de l'année 2006	(à déterminer)	Dans le cadre du programme de bonne gouvernance du PNUD, des questions globales seront examinées: définition d'une politique industrielle générale, intégration régionale, promotion des investissements et facilitation du commerce, accès au financement et financement des petites et moyennes entreprises dans ce contexte. Le programme sera axé sur les services liés au développement des entreprises, le développement des ressources humaines et le renforcement des capacités institutionnelles des organismes publics et du secteur privé dans l'élaboration et la prestation de conseils et de services en faveur de l'expansion du secteur privé.
Ghana	Achèvement de la formulation du programme conjoint prévu pour le milieu de l'année 2006	1,3 (Phase I) Phase II à déterminer	Le programme vise essentiellement à: a) préciser le rôle des centres de conseil aux entreprises et les transformer en centres d'information et de référence sur les microentreprises et les petites et moyennes entreprises; b) créer des services d'information aux entreprises au sein du Conseil national des petites industries; c) améliorer et promouvoir la fourniture d'informations, l'évaluation de la qualité et les liens entre les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, d'une part, et les prestataires de services aux entreprises, d'autre part. À l'issue de la première phase, les modalités de fourniture de services d'appui à certains centres de conseil aux entreprises seront définies.
Rwanda	Achèvement de la formulation du programme conjoint prévu pour le milieu de l'année 2006	1,0 (Phase I) 1,0 (Phase II)	Le programme proposé sur la promotion de possibilités d'expansion des entreprises du secteur privé "PROPSEEDS" devrait porter sur: a) le développement des capacités institutionnelles, l'accès aux services liés au développement des entreprises et aux services financiers destinés aux petites et moyennes entreprises formelles et informelles de certains secteurs; b) le renforcement des capacités de la Fédération rwandaise du secteur privé en sa qualité de facilitatrice du développement du secteur privé.
Afghanistan, Jordanie, Sierra Leone	Début de formulation du programme conjoint	(à déterminer)	Pour l'Afghanistan, le programme devrait être axé sur le développement de petites entreprises rurales dans le Nord (Mazar), l'accent étant mis sur la production agricole et artisanale et l'établissement d'un lien avec les débouchés existants, à l'intérieur et à l'extérieur du pays. Pour la Jordanie et la Sierra Leone, les domaines d'action seront arrêtés au cours de la formulation des programmes.
<i>Domaine de coopération</i>	<i>Situation</i>	<i>Budget approximatif (millions de dollars)</i>	<i>Activités de fond</i>
Niveau mondial: Sommet mondial sur la société de l'information	Activités conjointes exécutées	0,5	Le PNUD et l'ONUDI ont organisé conjointement une exposition sur les technologies de l'information et de la communication et un certain nombre de groupes de discussion sur l'impact de ces technologies sur la performance des petites et moyennes entreprises, afin de renforcer la dimension économique et industrielle du Sommet.